

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS**

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, tenue le 13^e jour de juillet 2021, à dix-neuf heures trente et via la plateforme ZOOM

Assistaient sous la présidence de monsieur le maire Gérald Maltais, Serge Bilodeau, François Fournier, Marie-Ève Gagnon, Jérôme Bouchard, tous conseillers(ère) formant quorum.

Était absent : monsieur Jacques Bouchard, monsieur Olivier Dufour.

M. Stéphane Simard, secrétaire-trésorier est également présent et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par François Fournier de la présentation du règlement numéro 578-1, abrogeant le règlement no 578 décrétant un règlement d'emprunt d'un montant de 67 200 \$ représentant 2 % du total des règlements à refinancer, soit 3 360 000 \$ pour les frais de refinancement des règlements suivants : 269, 331, 368, 412 et 465


Gérald Maltais, maire